



Concert Gala

AU PROFIT DE L'ÉCOLE GANENOU

Dans le paysage scolaire, l'école Ganenou (« Notre Jardin ») trace une voie alternative pour répondre aux familles qui souhaitent proposer à leurs enfants un enseignement respectueux de leur identité tout en les sensibilisant à l'esprit de tolérance et de respect de l'autre.

Depuis 25 ans, dans le cadre de son projet éducatif, l'école organise chaque année un voyage en Israël pour les deux classes de CM2. Le voyage de l'école, qui se perpétue ainsi, renforce les liens avec Israël à travers une rencontre avec l'histoire et les valeurs fondamentales.

Malheureusement, l'école Ganenou et ses partenaires ne peuvent supporter, seuls, le financement de la scolarité et du voyage notamment des familles boursières.

Ils lancent donc **un appel aux dons et organisent un concert-gala de soutien le jeudi 8 juin 2017 à 19h45.**

La communauté de la synagogue Copernic, pionnière du mouvement libéral, la plus importante en termes de nombre d'adhérents des communautés juives d'Europe, fidèle à sa tradition d'accueil et à son attachement à la musique, permettra aux talents musicaux porteurs de ce beau projet d'exprimer leur art dans ce lieu à l'acoustique remarquable.

AU PROGRAMME :

LIAT COHEN - guitares

LAURA MAYNE "NATIVE" - chant

EDMUNDO CARNEIRO - percussions brésiliennes

HEBREW SPIRITUAL SINGERS - chœurs gospel

ISABELLE FERRAZ DE OLIVEIRA - chant

Liat Cohen, Prix Boulanger de la Fondation de France, distinguée parmi les meilleurs guitaristes mondiaux, invite pour ce concert-gala des grands artistes, dans un carnaval éclectique conçu pour cette soirée de Jérusalem à Rio.



Inscrivez-vous dès aujourd'hui !



Nom Prénom

Adresse Code postal L L L L L Ville.....

Email @.....

• Je réserve () place(s) *Carré Or* à 60 euros

• Je réserve () place(s) à 40 euros

• Je ne pourrai assister au concert mais je souhaite contribuer au soutien de l'école GANENOU en faisant un don de euros.

Les chèques sont à établir à l'ordre de GANENOU et à renvoyer à APE GANENOU 11 rue du Sergent Sauchat 75012 Paris.
 Pour un particulier 66% de votre don sont directement déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
 Pour une société 60% du montant du don versé ouvre droit à une réduction d'impôt dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.
 Pour les personnes souhaitant bénéficier de déductibilité dans le cadre de l'ISF merci de bien vouloir nous le préciser.